

Juillet 2008

U Viscuvatu

bulletin municipal



La démocratie participative est une exigence que nous voulons partager et développer avec vous.

Le présent bulletin, édité sous une nouvelle forme, relève de la volonté de vous informer régulièrement (publication semestrielle) et le plus complètement possible sur la vie communale.

Il ouvrira ainsi ses pages plus largement, à toutes celles et tous ceux qui, à des degrés divers, concourent à l'essor économique social, sportif et culturel d'i u Viscuvatu.

Face aux situations que connaissent aujourd'hui les collectivités locales il est essentiel d'axer encore plus nos efforts sur l'information des administrés.

Aussi, le site www.vescovato.fr, "vitrine" de la commune vous permet déjà d'accéder à une information la plus complète et diverse possible sur les travaux du conseil municipal (synthèse des séances, budget communal, marchés publics), sur le patrimoine, l'histoire... de notre communauté villageoise.

Mieux communiquer avec vous était l'un de mes engagements de la nouvelle mandature. Nous nous y emploierons avec votre concours et vos suggestions.

Bonne lecture.
Cordialement.

François-Xavier MARCHIONI
Maire - Conseiller à l'assemblée de Corse.

www.vescovato.fr

s o m m a i r e

p 2 Votre Municipalité

p 3 Environnement

p 4 Patrimoine

p 5 Urbanisme

p 6-7-8 Budget

p 9 Social - Sport

p 10-11 Brèves

p 12 Loisirs
Associations
Etat civil

Votre Municipalité



Le Conseil Municipal

- M. François-Xavier Marchioni,
Maire – Conseiller à l'Assemblée de Corse
- M. Jean-Joseph Giansily,
1^{er} adjoint au Maire, Président de la Communauté de communes de la Casinca
- M. Dominique Vittori,
2^{ème} adjoint
- Mlle Marie-Jeanne Fedi,
3^{ème} adjoint
- M. Pierre-Paul Hernandez,
4^{ème} adjoint
- M. Jean-Charles, François Fantoni,
5^{ème} adjoint
- M. Jean-Pierre Giansily
- Mme Annonciade Albertini
- Mme Jacqueline Andreani
- Mlle Yvette Borghetti
- M. Benoît Bruzi
- Mme Josette Cantelli
- Mlle Angélique Ceccaldi
- M. Jean-Marc Filori
- M. Jean Marchini
- M. Michel Mariotti
- Mme Katy Perez
- Mme Thérèse Rossi
- Mme Marie-Christine Scognamiglio

Les commissions municipales

- **Présidées de droit par le Maire, ces commissions sont chargées, dans le cadre des domaines d'intervention de la collectivité, de l'étude des dossiers devant être soumis au conseil municipal.**

- Commission des finances

- M.C. Scognamiglio - J.-J. Giansily - J.-P. Giansily - K. Perez - J. Andreani.

- Commission de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du développement durable et du tourisme

- J. Cantelli - K. Perez - B. Bruzi - J.-M. Filori - J.-J. Giansily - M. Mariotti - J. Andréani - J. Marchini.

- Commission des affaires culturelles, du patrimoine et des animations

- J.-P. Giansily - J. Cantelli - J.C.F. Fantoni - Y. Borghetti - A. Ceccaldi - T. Rossi - M.C. Scognamiglio.

- Commission des affaires scolaires, éducatives et sportives

- J. Cantelli - T. Rossi - M.J. Fedi - J.-J. Giansily - P.P. Hernandez - D. Vittori - J.-C. Fantoni.

- Commission des affaires sociales

- J. Andréani - M.J. Fedi - K. Perez - M.C. Scognamiglio - T. Rossi.

- Commission d'appel d'offres

- J.-J. Giansily - J.-C. Fantoni - J. Marchini.

Les représentants de la Commune au sein d'organismes extérieurs

- **Communauté de Communes de la Casinca**
François-Xavier MARCHIONI, Jean-Joseph GIANCILY, Benoît BRUZI.

- Syndicat d'Électrification du Nord Nord-Est de la Corse (S.I.E.G.N.N.E)

Josette CANTELLI, Jean-Charles, François FANTONI.

- SIVU de l'Altu di Casaconi (Télévisions. NET)

Marie-Jeanne FEDI, Thérèse ROSSI.

- Syndicat Intercommunal de la Casinca à Moriani (Eau potable)

Annonciade ALBERTINI, Katy PEREZ.

- S.I.V.U. « pour l'étude hydraulique de la plaine du Golo »

François-Xavier MARCHIONI, Jean MARCHINI.

Préservation du littoral : le Terragliolu

Le conservatoire du littoral envisage d'acquérir, restaurer et aménager les espaces naturels littoraux les plus sensibles de la Casinca. Parmi ceux-ci figure, sur la commune de Vescovato, le Terragliolu (embouchure du Golu et Foce di Ciavattone), déjà inscrit par la Communauté Européenne dans l'opération « Natura 2000 ». Au-delà de la préservation des écosystèmes et des paysages, le conservatoire s'attache à maintenir les activités économiques traditionnelles, en

l'espèce, agro-pastorales, comme à développer avec les communes des activités ludiques pour valoriser le patrimoine naturel et culturel. A ce titre, l'ensemble des propriétaires est associé à cette démarche. C'est dans cet esprit que le conseil municipal s'est prononcé favorablement à cette opération de préservation d'une zone humide sensible.



Tri sélectif : poursuivons nos efforts !



Depuis 2004, vous êtes de plus en plus nombreux à participer activement à la collecte sélective des déchets ménagers, démontrant ainsi votre souci de préserver notre cadre de vie.

Votre geste quotidien a permis de recycler plus de :

- 300 tonnes de verre,
- 300 tonnes de journaux et magazines,
- 100 tonnes d'emballages ménagers, (bouteilles et flacons plastique, canettes, cartons propres et secs...).

Votre geste n'est pas inutile, car malgré les fausses rumeurs, tous ces tonnages triés en Casinca, sont recyclés dans des usines spécialisées et valorisées... pour une seconde vie !

Halte aux dépôts sauvages !

Notre exigence quotidienne est de relever avec vous le défi d'une gestion moderne de nos déchets. Malheureusement trop de dépôts sauvages, notamment à proximité des containers à ordures ménagères, dégradent encore trop souvent le cadre de vie de notre commune et coûtent excessivement cher à la collectivité. L'accès à la déchetterie de Folelli (S.A. Aprochim dans la zone artisanale) permet de déposer et d'éliminer gratuitement vos objets encombrants (vieux matelas, frigidaires, ferrailles...) comme vos déchets verts...

Pour ce faire, contactez la mairie qui vous remettra une carte d'accès gratuit à la déchetterie.



Ouverture de sentiers pédestres



A la demande de la municipalité, dans le cadre de la prévention des incendies, ce sentier, d'une longueur de plus de 1500m, fermé depuis de nombreuses années, a été réouvert par les forestiers-sapeurs et permet d'accéder facilement (randonnée familiale) à l'Onda de Penigale (à 332 m d'altitude). À partir de l'Onda, Mrs Franck Angelini, Charles-Henri Cunéo, Benoît Bruzi, Fabrice Grazi et Noël Olivesi ont ouvert de nouveaux sentiers pédestres rejoignant le chemin menant à l'Olmu. Aujourd'hui une boucle balisée de sentiers pédestres (4km) autour du village vous est proposée.

Patrimoine

Location de la ferme de l' Agliastrone



Cette Rangia, propriété de la Collectivité Territoriale de Corse, par délibération de l'Assemblée de Corse du 05 juin 2008, est louée à la Commune de Vescovato et ce, jusqu'en 2013, date de la mise en service de la voie nouvelle Rasignani-Vescovato.

La municipalité mettra à profit cette période pour réfléchir avec la Fagec et le service du Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse à la future destination (lieu de mémoire, écomusée...), de cette ferme fortifiée, ouvrage très intéressant du patrimoine agricole de Vescovato, méritant préservation et protection. Le coût annuel de la location est fixé à 6.000 €.

Opération de sauvegarde de la Chapelle San Michele



Cet édifice religieux du XI^{ème} siècle, fait partie du patrimoine historique et culturel de Vescovato. Devenue propriété privée à la fin du XVII^{ème} siècle, puis aménagée en tombeau familial, cette chapelle nécessite aujourd'hui la mise en oeuvre d'une opération de sauvegarde. L'association de la « Chapelle de San Michele – Tombeau Sebastiani » a été créée en juillet 2005 et regroupe des descendants de la famille Sebastiani, la Fagec et des particuliers intéressés par ce projet. La Commune

est devenue propriétaire de cet édifice religieux en novembre 2007. Les premiers travaux débiteront en octobre prochain et consisteront dans la réfection totale de la toiture et le traitement des façades de l'édifice. Dans un deuxième temps, l'esplanade extérieure sera aménagée avec une mise en valeur de la chapelle. (lire note architecturale et historique par Stéphane Orsini www.vescovato.fr).

Coût de l'opération (1^{ère} phase) : 18 500 €

Restauration de la "loghja"



Le passage sous l'église paroissiale de San Martinu a fait l'objet d'une restauration consistant à l'enfouissement de la ligne électrique de moyenne tension, la réalisation d'un dallage en pierres locales et l'installation d'un éclairage au sol. Cette opération a permis de mettre en valeur ce site, particulièrement fréquenté par les villageois et les touristes.

Coût de l'opération : 21.440 €, financé à 80% par le Conseil Général de la Haute-Corse et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Réalisation d'une aire de stationnement au village

De part sa topographie, le village ancien souffre d'un manque cruel de places de stationnement. Pour remédier aux trop nombreux dysfonctionnements de circulation automobile rencontrés, surtout en période estivale, la municipalité, pour des raisons tant techniques que financières, a opté pour la réalisation, en deux phases, de plus de 80 places de parking.

La première tranche de travaux, entamée le 16 juin dernier par la SAS Terraco, consiste à conforter et à aménager la voie d'accès ainsi

que le petit stade en aires de stationnement (62 places), avec la création d'un nouvel escalier. Ces installations seront achevées dans le courant du 3ème trimestre 2008.

Un soin particulier sera apporté au traitement de la chaussée, de l'éclairage public et des eaux pluviales.

Coût de l'opération : 445 000 €, financé à 80 % par l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse et le Conseil Général de la Haute-Corse.



Aménagement de la traversée d'Arena

La traversée de l'agglomération d'Arena, le long de la RN 198, particulièrement dangereuse et accidentogène ne répond plus à un transit efficace des véhicules. Aussi la Collectivité Territoriale de Corse (maître d'ouvrage) en concertation avec la Commune, les riverains et les commerçants a arrêté un projet d'aménagement de sécurité de cette voie à grande circulation, depuis la Ruche Foncière jusqu'au carrefour du Colombo.

Une enquête préalable d'utilité publique pour la réalisation d'un giratoire (dans le champ face à l'entrée actuelle d'Erilia et des Hespérides) de-



vant mener à la nouvelle voie Rassignani-Vescovato s'est déroulée en mars 2008.

Aussi, la municipalité a demandé à la Collectivité Territoriale de Corse que soient entrepris concomitamment, entre 2010 et 2011, les travaux de réalisation du giratoire et de mise en sécurité de la traversée d'Arena.

La commune participera au financement de cette opération à hauteur de 300 000 €.

Nouvelles technologies

Découvrez le site internet de la Commune : www.vescovato.fr

Le site Internet officiel de la commune de Vescovato a été mis en service en juin 2006.



A cette date il a reçu avec la communauté de communes de la Casinca, le 1er prix « territoires » aux journées européennes du Net à Dijon.

En recherchant www.vescovato.fr vous accéderez à une information la plus complète possible sur la vie de votre commune.

Des rubriques très diverses vous sont proposées : histoire, patrimoine, vie municipale (syn-

thèse des séances du conseil municipal, budget communal, marchés publics...) plan interactif, documents et formulaires à télécharger, annuaires...

Cet outil de communication, "vitrine" de la commune sur Internet, est évolutif et deviendra prochainement interactif pour améliorer notre relation avec les administrés (news letter, boîte de dialogue...).

Poursuite de l'informatisation des services administratifs



Cette opération procède de la modernisation et du développement de l'informatisation des services administratifs de la commune, et ce, pour apporter aux usagers une qualité du service rendu, accrue. Le logiciel "GEOVILLAGE" a été installé, facilitant l'accès aux documents cadastraux numérisés et actualisés. De même, l'Etat Civil (actes de 1900 à 2006) a été entièrement in-

formatisé, avec automaticité pour tous les actes rédigés à compter de 2007.

Vescovato est la première commune de la Haute-Corse à procéder, depuis avril 2008, à la transmission dématérialisée des actes administratifs (délibérations et arrêtés municipaux) vers le service du contrôle de légalité de la Préfecture.

Budget

Le Budget Primitif 2008 de la Commune

Le budget primitif 2008 a été adopté le 21 février 2008, sans augmentation, et cela depuis 1996, des taux des impôts locaux (taxe professionnelle, taxe sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation). Comme vous le constatez sur le tableau en page 7, ces taux sont en deçà des moyennes nationales et départementales.

- La section de fonctionnement comprend:

Les recettes de fonctionnement, constituées de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) versée par l'Etat, des impôts locaux, d'autres dotations de l'Etat (de solidarité rurale et de péréquation), et des produits de gestion courante (locations immobilières...).

Les dépenses de fonctionnement, constituées essentiellement des charges à caractère général (énergie, télécommunications, assurances...), travaux de petits entretiens, des charges de personnel, des contributions aux organismes de regroupement (ex: contingent incendie), des subventions aux associations et des charges financières (intérêts des emprunts).

- La section d'investissement concerne:

Les recettes d'investissement, principalement constituées des subventions d'équipement (Etat, Collectivité Territoriale de Corse, Conseil Général de la Haute-Corse...), des reversements du fonds de compensation de la TVA, de la taxe locale d'équipement, et de l'autofinancement des projets, issu de la section fonctionnement.

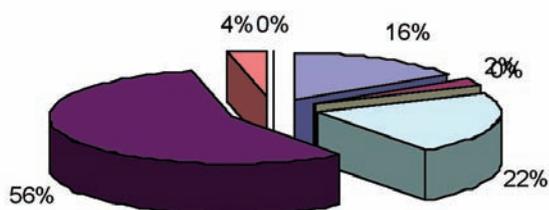
Les dépenses d'investissement correspondant essentiellement aux opérations d'équipement décidées par le Conseil Municipal qui en détermine les plans de financement, et aux remboursements des emprunts.

BUDGET GENERAL: 3 642 490,10 €

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement:	1 671 735,51 €	1 671 735, 51 €
Section d'investissement:	1 970 754, 59 €	1 970 754, 59 €

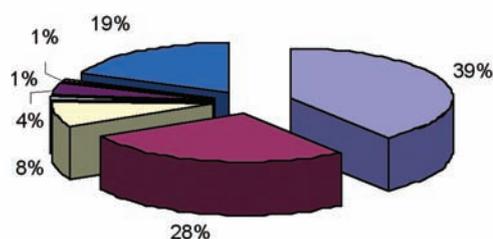
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ Excédent de fonctionnement antérieur (266 932€)
■ Atténuations de charges (35 000 €)
□ Produits des services du domaine (800 €)
□ Impôts et taxes (367 981 €)
■ Dotations et participations (942 245 €)
■ Autres produits de gestion courante (58 778 €)
■ Produits exceptionnels



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

■ Charges à caractère général (664 050 €)
■ Charges de personnel (461 632 €)
□ Autres charges de gestion courante (139 250 €)
□ Charges financières (15 840 €)
■ Provisions (60 000 €)
■ Dépenses imprévues (20 963 €)
■ Virement à la section d'investissement (310 000 €)



Bilan des excédents budgétaires réalisés

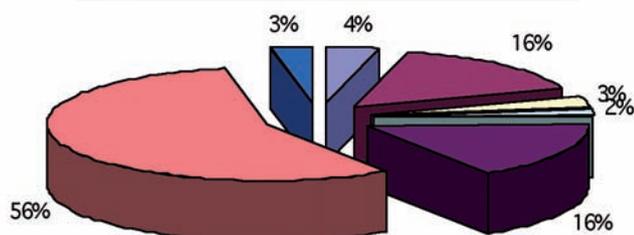
Années	Montant de l'excédent
2006	+ 253 944 €
2007	+ 260 000 €
2008	+ 267 000 €

Taux des taxes locales

Taxes	Commune	Taux moyens nationaux	Taux plafonds nationaux
habitation	11,28 %	14,48 %	36,20 %
foncière sur les propriétés bâties	5,35 %	18,60 %	46,50 %
foncière sur les propriétés non bâties	27,64 %	44,43 %	111,08 %
professionnelle	21,58 %	15,80 %	31,60 %

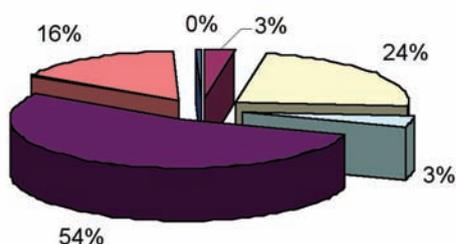
RECETTES D'INVESTISSEMENT

■ Solde d'exécution positif reporté (76 742 €)
■ Virement de section de fonctionnement (310 000 €)
□ FCTVA (63 300 €)
□ TLE (38 000 €)
■ Excédent de fonctionnement capitalisé (317 778 €)
■ Subventions d'équipements (1 104 933 €)
■ Provisions pour litiges (60 000 €)



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

■ Déficit d'investissement reporté (0 €)
■ Remboursement d'emprunts (53 206 €)
□ Etudes-Urbanisme (475 000 €)
□ Acquisitions mobilières et immobilières (68 911 €)
■ Travaux de bâtiments (1 051 620 €)
■ Travaux de voirie (315 516 €)
■ Restauration des œuvres d'art /petit patrimoine (8 500 €)



Les frais de personnel

La réalisation d'un excédent budgétaire relève essentiellement d'économies de frais de fonctionnement. Les frais de personnel, par exemple, représentent 28 % des recettes réelles de fonctionnement contre une moyenne départementale de 40 % environ.

Endettement de la commune

Situé largement en deçà des moyennes nationale et départementale, l'intérêt de la dette représente 1 % (15 840 €) de la section de fonctionnement et le remboursement d'emprunts 3 % (53 206 €) de la section d'investissement, offrant pour l'avenir à la Collectivité des marges de manœuvres financières intéressantes.

Cet endettement très mesuré est en partie le résultat d'une constante recherche de subventions pour parfaire le plan de financement d'opérations structurantes, essentielles au développement de la commune.

La quasi-totalité des projets est financée à 80 % par nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, le Conseil Général de la Haute-Corse, la Collectivité Territoriale de Corse, ou l'Office de l'Environnement, la Communauté Européenne... et divers autres intervenants : dotations parlementaires, fédérations sportives...

La participation de la commune s'élève en général à 20 % du montant HT de l'investissement.

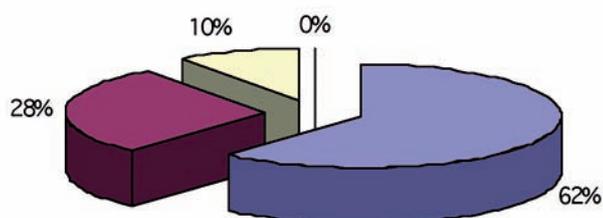
Budget

BUDGET DE L'EAU: 332 374,38 €

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement:	105 581,43 €	105 581,43 €
Section d'investissement:	226 792,95 €	226 792,95 €

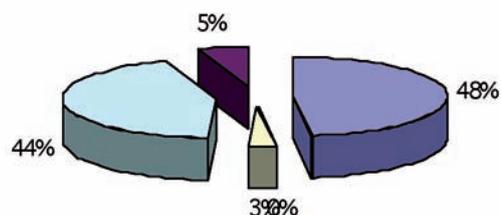
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Excédent antérieur reporté (65 037 €)
- Vente de produits (30 000 €)
- Amortissement des subventions d'adduc.d'eau potable (10 494 €)
- Autres produits de gestion courante (50 €)



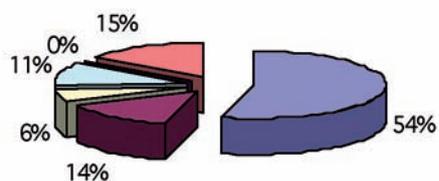
RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Solde d'exécution section investissement reporté (109 105 €)
- Virement de la section de fonctionnement (0€)
- FCTA+Autres réserves (60 25 €)
- Subventions d'équipements (100 000€)
- Amortissement des immobilisations (11 662 €)



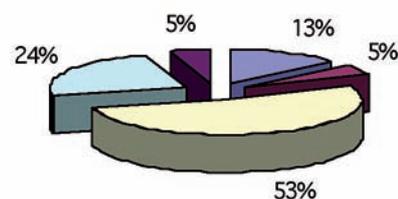
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général (57 000 €)
- Autres charges de gestion courante (15 000 €)
- Charges exceptionnelles (6 000 €)
- Dotations aux amortissements (11 662 €)
- Virement à la section d'investissement (0 €)
- Dépenses imprévues (15 919 €)



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Installations générales (30 000€)
- Immobilisations incorporelles (12 000 €)
- Immobilisations en cours (120 000 €)
- Dépenses imprévues (54 298 €)
- Amortissement des subv.d'adduc.d'eau potable (10 494 €)



Crèche-garderie

Répondant à un besoin croissant exprimé par de nombreuses familles Casincaises, la Communauté de Communes de la Casinca, compétente en matière de petite enfance, construit actuellement une structure multi-accueil (halte garderie-crèche) sur le site de l'ancienne école de Torra. La commune de Vescovato a cédé gra-

cieusement le bâtiment et le terrain, idéalement situé, au Nord du territoire, à proximité de la RN 198. La gestion de la structure sera confiée, en juillet 2008, par délégation de service public, à une association ou à un organisme privé. L'accueil des enfants est prévu pour septembre 2008.

Coût de l'opération : 670 000 €, financé à 80 % par la Collectivité Territoriale de Corse, l'Etat (DDR) et le Conseil Général de la Haute-Corse, 20 % par la Communauté de Communes de la Casinca.



Un nouvel espace sportif avec la création d'un Dojo

La forte demande de plages horaires pour la pratique de disciplines aussi diverses que le Taëkwondo, le Viet Vo Dao, la gym volontaire, le badminton, le yoga... a conduit la municipalité à entreprendre la réalisation d'un espace de 200 m², attenant à la salle de sports « Charles Orlanducci », exclusivement dédié aux arts martiaux et à la gym détente, activités en plein essor.

Les vestiaires et les sanitaires sont communs à la salle de sports. Ces installations seront livrées par la SAS Ter-raco dans le courant du 4^{ème} trimestre 2008.

Coût de l'opération : 289.000 €, financé à 80 % par l'Etat (CNDS), la Collectivité Territoriale de Corse et 20 % par la Commune.



Stade municipal Jean Filippi : Construction d'une buvette et de sanitaires publics



La municipalité poursuit la structuration et l'amélioration de ses équipements sportifs. Aussi, pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les associations sportives utilisatrices des installations, il a été décidé, après la couverture en 2007 de la tribune du stade honneur (400 places), de construire une nouvelle buvette et des sanitaires publics.

Ces équipements, spacieux et fonctionnels, répondront plus efficacement à l'organisation de manifestations sportives (compétitions officielles, tournois...).

Coût de l'opération : 120 000 €, financé à 80 % par l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse, la Fédération Française de football et une subvention à l'initiative du sénateur F. Vendasi.

Brèves

Logo de la commune

La commune possède désormais son logo, symbolisé par l'aigle de la Piazza Nova, si caractéristique et toujours associé à l'image de Vescovato.

- Les rayons de soleil marquent la place imminente de Vescovato dans l'histoire de Corse, mais aussi, aujourd'hui, son essor et son ouverture vers l'extérieur...
- La couleur verte, enfin, étant la couleur officielle de la commune, symbolise le patrimoine végétal de Vescovato.
- Ce logo, réalisé par Dixit-Médiacorse, sera apposé sur des supports aussi divers que les bâtiments publics, les véhicules techniques, les lettres, enveloppes...



Aide à la lauze

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'étude du projet de règlement à la réparation des toitures en lauze du pays, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 7 décembre 2007. Un état des lieux de l'ensemble des toitures du village ancien sera établi en août par des étudiants en architecture avant examen de ce dossier par les élus municipaux.



Le patrimoine de la commune s'enrichit

Entre 2004 et 2008 la commune a acquis:

- **un local** (80 m²) à Arena accueillant une salle polyvalente destinée aux ados et seniors.

Montant de l'acquisition: 47 771 €.

- **un terrain** d'une surface de 17 000 m² situé au lieu dit « Petraulu » (entre la gendarmerie et la salle de sports) destiné à accueillir des équipements publics.

Montant de l'acquisition: 348 643 €.

- **un terrain** d'une surface de 3 800 m² situé à l'entrée Nord du village destiné à la réalisation d'une aire de stationnement de 20 places.

Montant de l'acquisition: 7 622 €.

Ces acquisitions ont été financées à 80 % par la Collectivité Territoriale de Corse et le Conseil Général, et 20 % par la Commune.

Programme d'éclairage public

La commune a poursuivi son programme de rénovation et d'extension du réseau d'éclairage public. L'ensemble des 60 lampadaires du lotissement "les Hespérides" a été changé. Le quartier de Cortecato a été pourvu d'un réseau. L'environnement immédiat de la future crèche-garderie à Torra sera prochainement doté d'un éclairage public adapté.

Coût de l'opération: 103 000 € financé à 80 % par la Collectivité Territoriale de Corse et le Conseil Général de la Haute-Corse.



Formation au défibrillateur automatique

L'actualité récente a démontré que les décès par arrêt cardiaque étaient de plus en plus fréquents.

Aussi, dans le cadre des activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), la commune a décidé de former, avec le concours d'un organisme agréé, son personnel d'encadrement à l'utilisation de défibrillateur automatique pour les premiers secours en cas d'arrêt cardiaque. Cette chaîne de secours sera ensuite étendue au domaine sportif.

Réfection de la voirie communale

A la suite des épisodes pluvieux de 2006, la commune, après obtention de subventions exceptionnelles (intempéries), va entreprendre la réfection de deux ponceaux sur les chemins communaux de Pulunettu et Travone.

Des travaux de remise en état de la chaussée du chemin communal de Campore ont été effectués.

Coût de l'opération: 75 000 € financé à 80 % par la Collectivité Territoriale de Corse et le Conseil Général de la Haute-Corse.

Construction d'un préau à l'école maternelle d'Arena

La commune a doté la cour de l'école maternelle d'Arena d'un préau de 50 m², pour un coût de 17 000 € autofinancé par la collectivité.



Les portes de la Casinca

L'œuvre installée par la Communauté de Communes de la Casinca au giratoire de Torra, réalisée par le sculpteur José Pini, symbolise la porte de l'entrée nord du territoire de la Casinca. Une œuvre du même style sera installée ultérieurement à Folelli et symbolisera l'entrée Sud de la Casinca.



Urbanisation de la commune

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune, approuvé par le conseil municipal le 7 décembre 2007 est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public.

Entre janvier 2007 et juin 2008, **24 permis de construire** ont été délivrés pour la réalisation, en cours, de **73 logements** (maisons individuelles ou petit collectif). Est actuellement à l'étude sur le secteur de Torra un permis d'aménager de 42 lots et un programme immobilier de 20 logements.



Réfection de la toiture de l'immeuble communal

Cette opération consiste en la réfection totale de la toiture de ce bâtiment communal abritant la Poste, l'école élémentaire et des logements. La toiture en tuiles a été déposée pour être remplacée par une couverture en lauzes de la région.

Les travaux, longtemps ajournés en raison des difficultés d'approvisionnement, devraient être achevés en octobre prochain.

Coût de l'opération: 82 000 € financé à 80 % par l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse et le Conseil Général de la Haute-Corse.



C.L.S.H.

80 enfants sont accueillis au centre de loisirs sans hébergement de Vescovato, durant l'été, qui leur propose de nombreuses activités de loisirs: ateliers artistiques, accro branche, optimist, grands jeux, chasse au trésor...

Le prochain bulletin municipal sera consacré aux activités du C.L.S.H. de Vescovato.



Rénovation de la cité Erilia d'Arena



Le conseil municipal, dans sa séance du 21 février 2008, a décidé de garantir à hauteur de 1 766 545, 50 € (50 %) l'emprunt contracté par la S.A. Erilia pour réaliser les travaux de rénovation des 180 logements de son parc immobilier d'Arena-Vescovato. Les travaux extérieurs d'alimentation en gaz de l'ensemble des logements ont débuté en juin dernier et seront suivis, dès septembre, par une première tranche de réhabilitation des blocs immobiliers. Cette opération d'un montant de 3 533 091 € comprend aussi des travaux d'isolation thermique, d'étanchéité extérieure, de plomberie VMC, de maçonnerie, de chauffage, de menuiseries... Un appartement « témoin » entièrement rénové, (Bât. C10 - 1er étage) pourra être visité par les co-locataires de la Cité Erilia.

Loisirs

Programme des festivités organisées par la Commune Saison estivale 2008

5 juillet

Arena (cour de l'école)

Groupe « **Voce latine** »

Récital du groupe « **Tempus Fugit** »,

Bal populaire animé par D.J.

04 au 6 juillet

Village

Exposition de peintres amateurs :

Ecole de Mme Cipriani-Perrotey.

18 au 20 juillet

Village

Exposition de peinture :

Mme Françoise Batard-Cuneo (tchecha)

25 juillet

"Eglise San Martinu"

Concert de musique classique

Elèves du Festival d'Aix-en-Provence.

Programme :

Mozart-Monteverdi-H. Tomasi.

30 juillet

"Piazza Casabianca"

Théâtre "**Une aspirine pour deux**" de

W. Allen – Par la troupe de José Massei.

1er août

"Piazza Nova"

Récital de **Maï Pesce**

8 août

"Piazza Nova"

Foire à la Brocante avec animation
pour les enfants et invitation aux
chants corses.

14 août

Arena (cour école)

Théâtre « **Le médecin malgré lui** » de
Molière par la troupe « U Teatrinu ».

Les associations de la commune

Associations sportives

- Association Sportive Casinca (Football)

04 95 36 76 55

- Vescovato Casinca Basket-Ball

04 95 36 97 15

- Association de Badminton

06 18 63 20 08

- La Boule dorée Casinca Marana

04 95 36 90 09

- Ecole d'arts martiaux Taekwondo

Corsic'Alba

04 95 37 03 57

- Association Nature, forme et yoga

06 84 38 03 35

- Association Arts martiaux Viet Vo Dao

06 14 24 81 98

- Association gymnastique volontaire

04 95 36 25 15

Autres associations :

- Association Familiale « La Casinca »

04 95 31 06 52

- Associu Viscuvacciu

06 13 44 30 89

- Association du don de sang bénévole

04 95 36 42 03

- Association des Diabétiques Région Corse

08 75 90 67 81

- Association de la Chapelle San Michèle

- Association Notre Dame des Grâces

(Couvent Capucini)

- Association de l'Eglise Saint Martin de Vescovato

04 95 36 71 74

- L. et Cie

06 24 17 76 55

- G.L.D.Photos

06 27 48 26 72

- Association U Felinu

04 95 36 67 26

- A Cunfraterna di Santa Croce.

Bientôt deux nouvelles associations dans notre commune :

- Création d'une section de boxe américaine de l'Association « 2B ABC »

06 60 05 66 78

- « Arte Manera » Association pour la promotion d'activités culturelles en Casinca

contact : Marie Giamarchi

06 74 49 29 53

Contacts

Mairie de Vescovato

Place Luce de Casabianca

20215 - Vescovato

Tél. : 04 95 36 70 19

Fax : 04 95 36 61 55

mairie-vescovato@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

tous les jours

8H-12H / 14H-17H

le vendredi fermeture à 16H

Annexe

Bât E19 Cité Erilia – Arena

Tél. : 04 95 36 50 89

Permanences :

lundi et vendredi :

10H-12H

Etat civil

Bienvenue à

18.06.2008 Vergellati- Flament Mayli, Julie, Marie

27.05.2008 Rodriguez Raphaël

26.05.2008 Sanchez Timea

27.03.2008 El Kaddouri Ismael

26.03.2008 Salasca Marie-Amélie

17.03.2008 Albertini Pierre-Jean

20.02.2008 Luciani-Giamarchi Ghjuvanna

14.02.2008 Yacoubi Sarah

Tous nos vœux de bonheur à ...*

26.07.2008

Adecco Guillaume et Antomarchi Marie-Noëlle

19.07.2008

Berger Yoann et Berthet Françoise

28.06.2008

Boutaleb Barden et Belkorche Saphia

14.06.2008

Orsini Philippe-Antoine et Fazi Sandrine Marie

10.05.2008

Gallagher Rory James et Philippe Samantha

* mariages célébrés à Vescovato

Ils nous ont quitté

27.07.08 Orsoni Benoit

15.07.08 Comparetti Epiphanie

15.07.08 Giansily François

19.06.2008 Paoli Jean

25.05.2008 Da Concecao Tony

08.05.2008 Paoli André

29.04.2008 Oricelli Pascal

20.04.2008 Nicaise née Giannorsi Constance

19.03.2008 Suffredini François

03.03.2008 Monti Stéphane

24.02.2008 Cantelli Noël

21.02.2008 Stefanacci née Lizzi Irma, Maria

18.02.2008 Mestre Roland

18.02.2008 Grossi François Dominique Premier

04.02.2008 Albertini Cécile née Gabrielli

31.01.2008 Pierruci Nicolas

22.01.2008 Rocchia Baptistin Fernand

21.01.2008 Pierrucci Marie Françoise née Grimaldi

21.01.2008 Orsoni Richard